

Décision concernant la troisième question à l'ordre du jour: Rapport sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Le Conseil d'administration ~~est invité à~~:

- a) ~~a pris prendre~~ note des exigences et coûts supplémentaires proposés qui sont associés à l'octroi du permis de construire ainsi que de la réduction de l'ampleur du projet qui en résulte, rendue nécessaire pour maintenir le coût total tel qu'il a été approuvé dans le plan de 2010 tout en assurant la mise en œuvre des mesures requises en matière de sécurité et de protection de l'environnement;
- b) ~~a~~ demand~~er~~^{ée} au Directeur général de continuer à chercher d'autres possibilités de financement que celles qui ont été approuvées dans le plan complet, pour permettre la réalisation de toutes les composantes du projet.

(Document GB.322/PFA/3, paragraphe 28.)